

COMMUNICATION FINANCIERE

PROJET DE FUSION

Les Conseils d'Administration de Tanger Med Port Authority (TMPA) et de Tanger Med 2 (TM2), réunis le 29 juin 2021, ont arrêté les termes du projet de réorganisation interne du pôle portuaire Tanger Med à travers une opération de fusion par voie d'absorption de TMPA par TM2.

Les Conseils ont approuvé une parité d'échange de 8,25 actions TM2 pour une action TMPA.

TM2 a été créée en 2010, principalement pour répondre à des objectifs de structuration des financements du projet du Port Tanger Med 2.

Désormais, le Port Tanger Med 2 est opérationnel et les terminaux qui le constituent ont été concédés dans leur intégralité. Ainsi, les principaux objectifs poursuivis à travers la structuration financière initiale autour de deux entités distinctes sont donc dépassés.

La fusion sera soumise à l'approbation des Assemblées Générales Extraordinaires respectives de TMPA et de TM2.

Une fois la fusion effective, le nouvel ensemble aura pour dénomination sociale « Tanger Med Port Authority », par abréviation « TMPA », et sera en charge de la gestion et de l'exploitation du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et Rouliers et du Port Tanger Med 2.